

Syndicat National de l'Éducation Physique Bretagne  
14 rue Papu, Rennes  
s3-rennes@snepfusu.net



# Les résultats

Enquête portant sur  
**255 salles multisports à usage scolaire**  
de l'académie de Bretagne



Flasher le QR Code pour accéder au dossier complet



Analyse générale par catégorie et questions

« Les points forts – les points d'efforts »

Vous retrouvez, dans le dossier complet, tous les éléments statistiques, analysés par département.



## Des équipements sportifs de qualité pour une EPS de qualité pour tous et toutes les élèves, nécessairement inscrits dans une réelle transition environnementale !

L'EPS, discipline scolaire obligatoire, et le sport scolaire, créent dès le plus jeune âge des habitudes de pratiques, participent à la démocratisation des Activités Physiques Sportives et Artistiques et à l'émancipation de toutes les élèves qui n'ont, pour grand nombre d'entre eux, que l'école pour apprendre.

La disparité d'équipement constaté pour le même enseignement pour tous et toutes est, à cet égard, paradoxale.

Le constat de la vétusté et des carences en équipement sportif n'est plus contesté. Même s'il existe localement des situations considérées comme satisfaisantes, trop souvent les installations sportives proposées pour l'EPS ne sont pas adaptées aux besoins de l'enseignement collectif dans le cadre scolaire et associatif.

Lorsqu'elles sont peu accueillantes, peu attirantes, les installations sportives sont discriminantes au regard de l'engagement de chacun.e. Lorsqu'elles sont au meilleur de ce que l'on peut obtenir, le plaisir naît avec la pratique et alors l'œuvre démocratique essentielle de l'école joue à plein.

C'est la crédibilité de la discipline EPS qui se joue à partir de cette question sur fond de profondes inégalités tant géographiques que sociales.

Les moyens relatifs à l'investissement en installation sportive pour l'EPS, et au fonctionnement nécessaire à cette discipline d'enseignement pourtant obligatoire n'ont pas progressé. État, collectivités territoriales, intercommunalité et communes doivent prendre toutes leurs parts dans la rénovation des équipements sportifs et la construction d'équipement. Les politiques tardent à enclencher



Déjà vingt ans. Vingt ans que le SNEP-FSU Bretagne, animé à l'époque par la sortie du premier référentiel « les grandes salles pour l'EPS » (février 2001), publiait une enquête quasi exhaustive sur l'ensemble des gymnases bretons.

Une analyse d'ampleur que nous avons relancé en 2020, parce qu'en vingt ans, nous avons mené un travail avec tous les protagonistes au travers de rencontres, d'échanges, de stages équipements sportifs, d'audiences avec les collectivités ou les IA-IPR EPS, ... De nombreuses situations repérées à l'époque ont été traitées, entraînant une amélioration notable des conditions d'enseignement de l'EPS sur notre territoire mais aussi certaines perdurent ou sont apparues, à l'épreuve du temps. Soit parce que les installations sportives vieillissent et ne sont pas renouvelées, soit parce que certaines collectivités n'ont toujours pas pris la mesure des enjeux, de nouvelles situations deviennent insatisfaisantes. Il convient donc de remettre l'ouvrage sur le métier.

Force est de constater que les disparités d'équipements sportifs sont toujours très fortes entre territoires et entre établissements.

Aujourd'hui encore, lors de la création ou réhabilitation d'établissements, la question des installations sportives, salles de classes en EPS, n'est pas automatiquement évoquée et/ou prise en compte.

Et quand elle l'est, même suivi par les collègues et le

la vitesse supérieure tant pour faire face aux manques d'équipements sportifs (cour des comptes 2015) qu'à la vétusté d'un grand nombre d'entre eux.

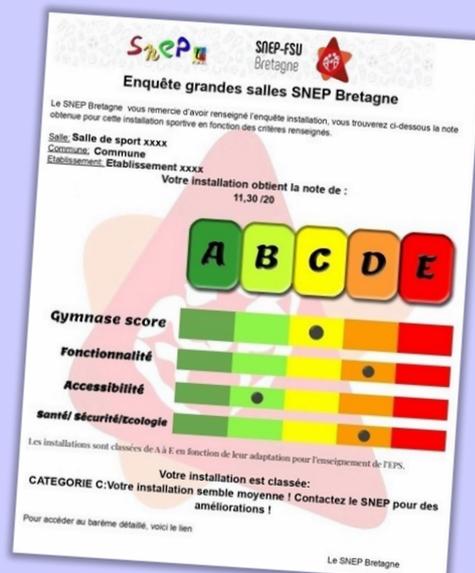
Notre défi est là : Convaincre, faire en sorte que les conditions d'EPS doivent être au meilleur du possible sur tout le territoire pour toutes les élèves.

L'expertise du SNEP-FSU en matière d'équipement sportif n'est plus à démontrer. La construction de salle sur la base du référentiel « les grandes salles pour l'EPS, la participation du SNEP-FSU à la rédaction du guide du ministère de l'Éducation Nationale (2012) ainsi que la publication de quatre référentiels lui ont permis d'être reconnu et entendu par les collectivités territoriales et locales, les bureaux d'études, les architectes et les fédérations sportives. En s'appuyant sur une analyse fine de pratiques professionnelles, le SNEP-FSU a développé une conception moderne des équipements sportifs de qualité qui doivent désormais s'inscrire dans une réelle transition environnementale. Le contexte de crise climatique majeure et d'urgence climatique qui en découle oblige à opérer un virage en matière de conception et de rénovation des équipements pour relever le double défi de développer la pratique sportive pour tous et toutes dont celle des scolaires, et d'engager une réelle transition environnementale.

Ce dossier « bilan enquête Gymnas'Score 2023 » n'a d'autre ambition que de permettre, à la fois, de donner un nouveau souffle aux prochains Plan Pluriannuels d'investissements des collectivités de rattachement et d'envisager des formes de travail nécessairement plus collectives, en lien avec les collectivités propriétaires, pour aboutir à des équipements sportifs fonctionnels, mutualisables et inscrits dans une réelle transition environnementale au service des apprentissages.

## Une nouvelle enquête, le Gymnas'Score 2023, enquête menée en 2021-2022 portant sur 255 salles multisports à usage scolaire de l'académie de Bretagne (82% des salles)

SNEP-FSU, des insuffisances voire des erreurs sont à déplorer : installations trop éloignées, gymnase éblouissant ou stroboscope, vestiaires mal conçus ou mal dimensionnés, bureau EPS trop petit et mal placé, tracés sportifs oubliés ou non effectués, réservation au sol des poteaux de badminton impossible, piliers saillants, locaux matériels trop étroits ou ne permettant pas d'accueillir des tapis, ... La crise Covid en a exacerbé certains aspects : espaces trop restreints, exigües, des sanitaires inadaptés, du besoin de distanciation et d'une meilleure prise en compte du sanitaire.



## Quels critères, quelles exigences retenir ?

Les exigences en termes d'installations doivent être définies de manière précise au travers d'une analyse globale et multifactorielle.

L'enquête, organisée autour des 3 catégories, **Fonctionnalité, Accessibilité, Santé/Sécurité/Écologie**, comporte 19 items, 37 questions pour un total de 215 points <sup>(1)</sup>, ramenée sur une note finale de 20. Après traitement, chaque installation se voit attribuer une note chiffrée et un indice de quali-

té « Gymnas'Score » **A B C D E** que nous avons créé pour ce travail.

Nous avons donc identifié trois types d'exigences :

- Des exigences de **Fonctionnalité** : Un équipement doit répondre aux exigences d'un apprentissage réel et durable en EPS (besoin de temps de pratique important, de repères spatio-temporels précis, besoin de progressivité, d'adaptabilité, d'analyse des objectifs pédagogiques de l'EPS, d'analyse des contextes spécifiques que constituent les APSA.

*Surfaces, polyvalence de l'installation, adaptation des espaces et leurs transformations rapides, présence d'espaces complémentaires (Rangement, Bureau EPS) et moyens de communication, ont été évalués.*

- Des exigences de **Sécurité de Santé et d'Écologie** : Un équipement doit répondre à des enjeux plus globaux : environnementaux, hygiéniques et sécuritaires, qui apparaissent de plus en plus prégnants dans l'évolution de nos sociétés.

*Qualité du bâti, qualité environnementale, thermique, acoustique, conditions d'hygiène, de santé (douches, toilettes, points d'eau, pharmacie) et de sécurité (téléphone, défibrillateur, sortie de secours, trajets sécurisés) ont été interrogées.*

- Des exigences d'**Accessibilité** : Un équipement doit se concevoir sur la base d'une utilisation optimale (accessibilité pour l'ensemble des utilisateurs potentiels, mutualisation des espaces).

*L'exigence de proximité immédiate de l'équipement, l'accessibilité handicapée, la disponibilité des réseaux scolaires et les conditions d'utilisation ont été interrogées.*

Nous avons priorisé l'espace spécifique des grandes salles, installation polyvalente, mutualisable et la plus utilisée en EPS, le cœur de notre réalité professionnelle.

Le travail de diagnostic sur les autres espaces devra être mené prochainement.

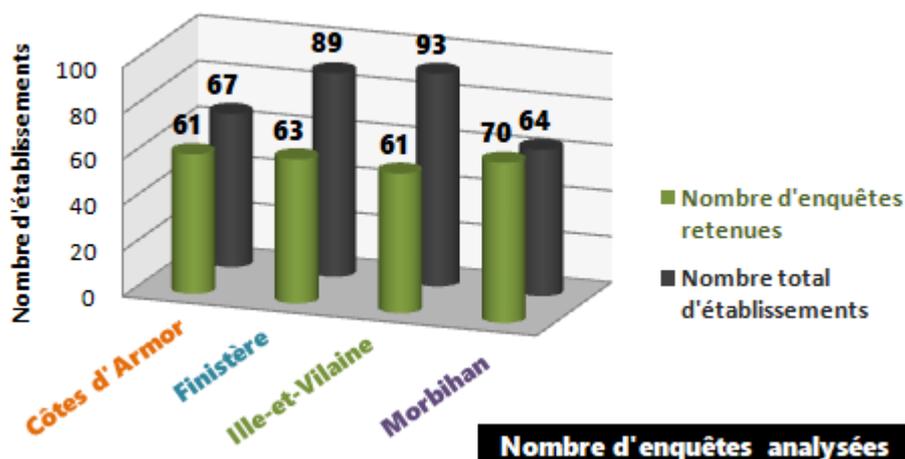
## Un retour d'enquêtes significatif

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le travail mené a permis de collecter 255 enquêtes, sur les 311 établissements contactés. Ce bilan, représente un retour de 82 % et rend les résultats très représentatifs. Il nous permet de réaliser un bilan très fidèle au réel, de tracer des pistes d'analyses et de propositions sérieuses.

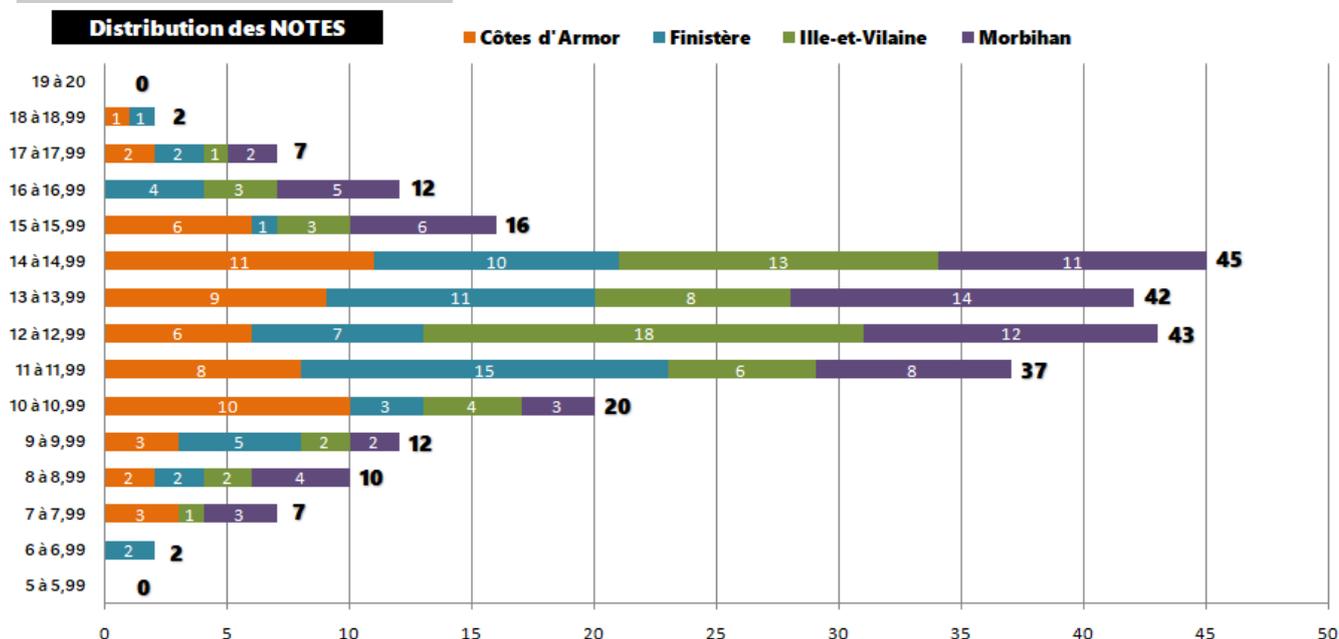


### Fiabilité

Le taux de réponses de 82 % est extrêmement significatif pour nous permettre de tirer des enseignements fiables à l'échelle de notre territoire régional.



### Nombre d'enquêtes analysées



## La NOTE GLOBALE de chaque établissement

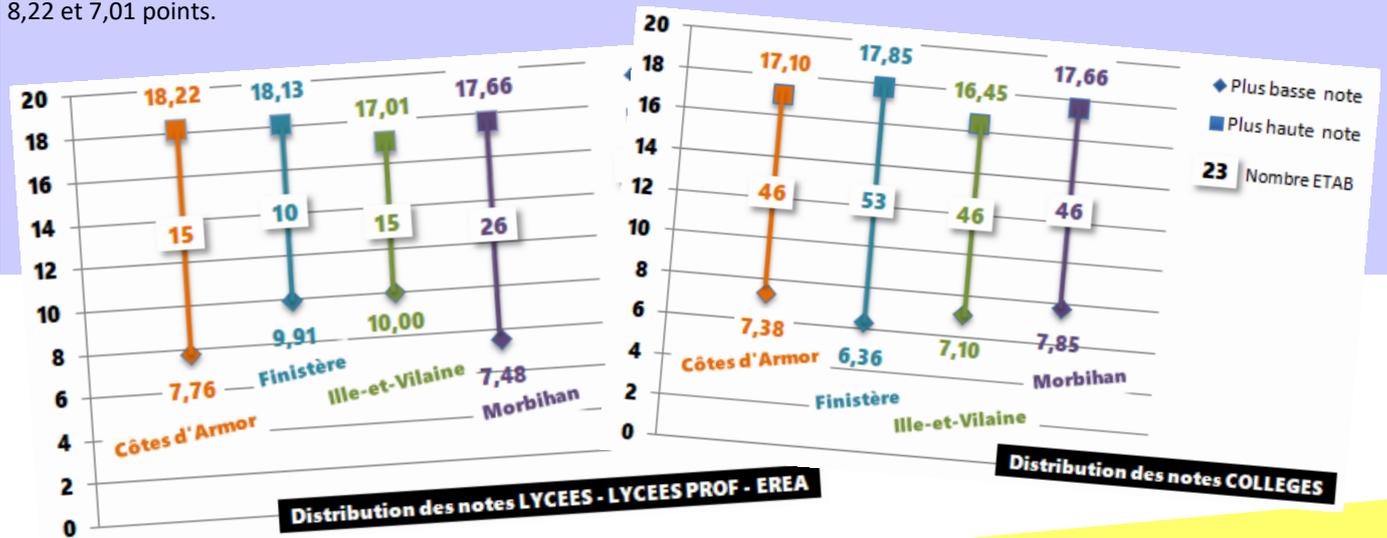
Les notes vont de 6,36 à 18,22. La moyenne s'établit à 12,78.  
 88 établissements scolaires (34,5% des réponses) utilisent des grandes salles dont la note est inférieure à 12/20 quand seulement 21 établissements (8,2% des réponses) disposent d'une salle évaluée à plus de 16/20.  
 Pour les salles utilisées par les collèges, les notes s'étalent de 6,36 à 17,85 alors que pour les salles utilisées par les lycées, elles le sont de 7,48 à 18,22. Nous ne constatons qu'une infime différence de moyenne entre les grandes salles utilisées par les collèges (12,78) et les grandes salles utilisées par les lycées (12,71).



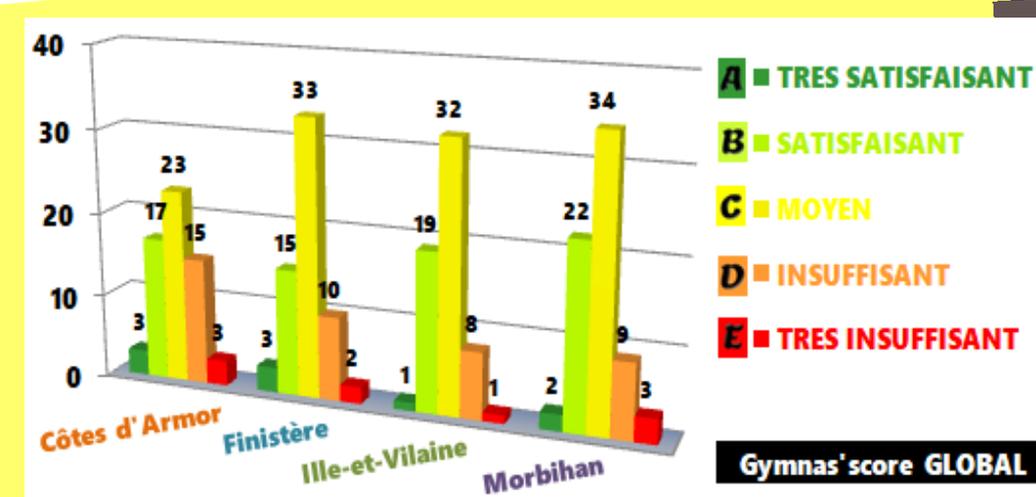
Nous pouvons noter la très grande hétérogénéité des situations, les écarts de points variant entre 9,35 et 11,49 points entre la plus basse note et la plus haute.

## La distribution des notes

Au niveau des lycées, la distribution des notes est relativement homogène mais entre les départements deux à deux. Les Côtes d'Armor et le Morbihan ont un écart de notes de 10,46 et 10,18 points alors que le Finistère et l'Ille-et-Vilaine, ont un écart de 8,22 et 7,01 points.



## L'indice de qualité « GYMNAS'SCORE » GLOBAL



**20%**  
**DES SALLES**  
**EN SITUATION**  
**D'URGENCE**  
 Gymnas'score GLOBAL

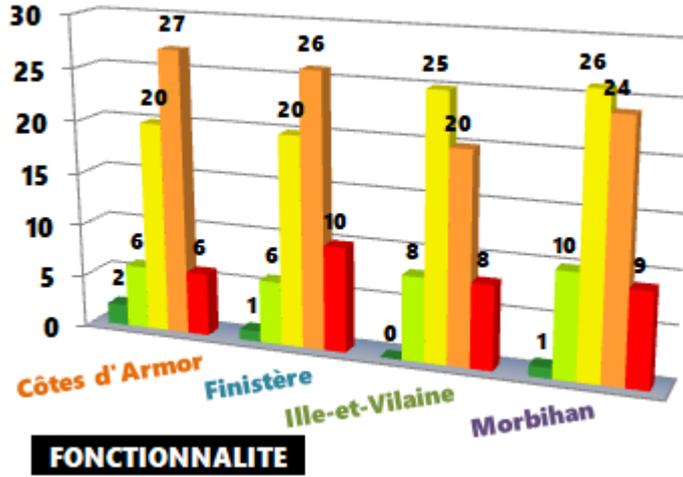
**RESET, le dernier référentiel**  
 du SNEP-FSU  
 Référentiel des  
 Equipements  
 Sportifs  
 En  
 Transition environnementale



- A** ■ TRES SATISFAISANT
- B** ■ SATISFAISANT
- C** ■ MOYEN
- D** ■ INSUFFISANT
- E** ■ TRES INSUFFISANT



### FONCTIONNALITE



**86,7%**

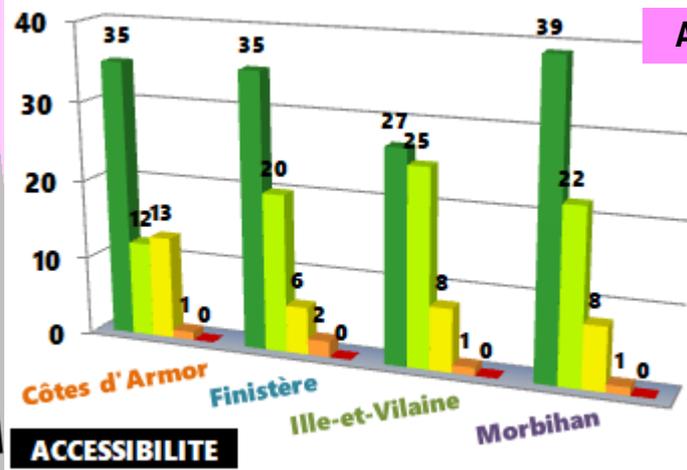
DES SALLES N'ATTEIGNENT PAS LE NIVEAU SATISFAISANT

FONCTIONNALITE

**84,3%**

DES SALLES EN SITUATION SATISFAISANTE

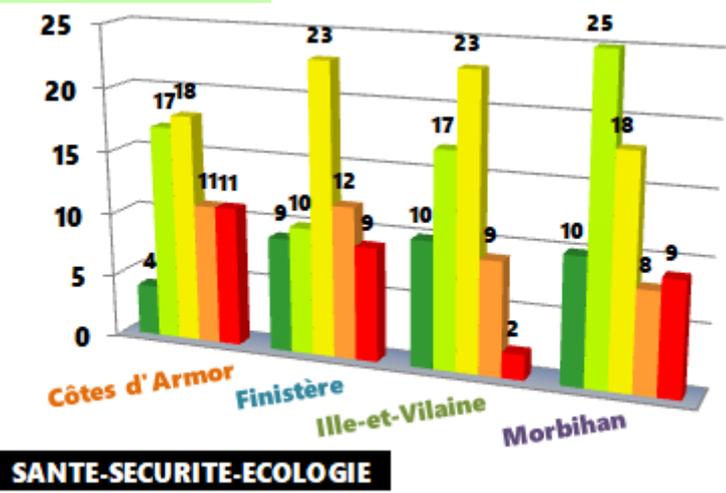
ACCESSIBILITE



### ACCESSIBILITE



### SANTE . SECURITE . ECOLOGIE



**60,1%**

DES SALLES EN SITUATION INSATISFAISANTE

SANTE/SECURITE/ECOLOGIE

# Les propositions du SNEP-FSU Bretagne



## 1 Un plan d'urgence de rénovation et construction

Pour les grandes salles  
au moins positionnées  
avec une note globale  
inférieure à 12/20

## 2 Un cahier des charges EPS engageant une transition environnementale

Servant aux collectivités :

- > de guide à la rénovation ou construction d'une installation sportive
- > au conditionnement de la subvention d'aide attribuée par la collectivité

## 3 Un groupe de travail tripartite dans chaque collectivité de rattachement (CR et 4 CD)

Groupe de travail associant les différents acteurs (représentants des collectivités, représentant de l'Education Nationale, SNEP-FSU) pour impulser et suivre une politique ambitieuse.

 déjà crée pour le CR Bretagne

## 4 Un comité de pilotage local fonctionnel

Dès le début des opérations de construction/de rénovation, associant l'ensemble des acteurs et des utilisateurs dont les enseignant.es d'EPS.

 **Référentiels EPS des lycées de la Région Bretagne** : A notre demande, la région Bretagne a accepté la mise en place de réunions de travail avec les élus, les techniciens, le SNEP-FSU Bretagne et les IA-IPR EPS. Plusieurs rencontres, plusieurs allers-retours ont permis l'élaboration du « référentiel Lycées de la Région Bretagne ». Ce document a repris l'ensemble de nos propositions et s'appuie sur les différents référentiels du SNEP-FSU.

# Les plans d'urgence du SNEP-FSU Bretagne ©

Au regard de notre étude, nous avons listé un ensemble de grandes salles positionnées en fin de classement comme devant être réhabilitées et/ou reconstruites dans des délais urgents : il s'agit du plan d'urgence du SNEP Bretagne.

Ce plan d'urgence est décliné en 5 parties, correspondant à chaque collectivité de rattachement des établissements scolaires (Conseil Régional, Conseil Départemental 22, Conseil Départemental 29, Conseil Départemental 35, Conseil Départemental 56). Cela regroupe autant les grandes salles dont ces collectivités sont propriétaires que celles dont le propriétaire est une commune ou une intercommunalité.

				NOTE GLOBALE /20	GYMNASSE				
COMMUNE	Propriété	Nom de la salle	SCORE GLOBAL		Fonctionnalité	Accessibilité	Santé Sécurité Ecologie		
1	22	CAULNES	cdcom	Gymnase lycee	7,85	E	E	A	E
2	56	LORIENT	CR Bzh	Gymnase du lycée	7,85	E	E	A	E
3	22	MERDRIGNAC	CR Bzh	Salle EPS du lycée	8,22	D	E	A	D
4	56	HENNEBONT	mairie	Salle Lycée Victor Hugo	8,22	D	D	D	E
5	22	GUINGAMP	CR Bzh	Gymnase du lycée	9,72	D	E	C	D
6	35	RENNES	CR Bzh	Salle du lycée Jean Jaurès	10,00	D	D	C	C
7	22	PAIMPOL	mairie	K1	10,19	D	D	D	D
8	35	RENNES	mairie	gymnase pierre mendès France	10,75	D	D	B	C
9	35	BAIN-DE-BRETAGNE	mairie	Salle collège	10,84	D	D	B	D
10	35	RENNES	mairie	Salle A Fresnais	11,59	C	C	B	D
11	22	SAINT-BRIEUC	CR Bzh	Jean moulin	11,59	C	D	A	E
12	29	QUIMPER	CR Bzh	Gymnase du lycée	11,68	C	E	A	C
13	29	LANDIVISIAU	mairie	Salle de Ty Guen	11,78	C	D	C	C
14	29	BREST	mairie	Halle	11,78	C	C	A	E
15	56	GUER	CR Bzh	Gymnase Brocéliande	11,87	C	D	A	D
16	22	TREGUIER	cdcom	Gymnase Landreger	11,96	C	C	A	E
17	35	MONTFORT-SUR-MEU	mairie	Salle Les batailles	11,96	C	D	B	C



				NOTE GLOBALE /20	GYMNASSE				
COMMUNE	Propriété	Nom de la salle	SCORE GLOBAL		Fonctionnalité	Accessibilité	Santé Sécurité Ecologie		
1	col22	PAIMPOL	mairie	vieille salle du lycée	7,38	E	E	B	D
2	col22	BEGARD	mairie	Gymnase	9,16	D	D	C	E
3	col22	ROSTRENE	mairie	Halle des sports	9,81	D	D	C	D
4	col22	SAINT-BRIEUC	mairie	Gymnase de la croix Saint Lambert	10,09	D	D	C	E
5	col22	CALLAC	mairie	Salle Montfort	10,19	D	D	C	D
6	col22	SAINT-BRIEUC	mairie	Gymnase Jean Macé	10,56	D	D	B	E
7	col22	GUINGAMP	mairie	Gymnase de Kerpaour (Graces)	10,65	D	C	C	E
8	col22	BROONS	mairie	Salle Jean Monnet	10,65	D	D	A	E
9	col22	BOURBRIAC	mairie	gymnase 2	11,31	C	E	A	B
10	col22	BELLE-ISLE-EN-TERRE	cdcom	Gymnase du Prat Elès	11,31	C	C	B	E
11	col22	SAINT-NICOLAS-DU-PELEM	mairie	Gymnase	11,50	C	D	A	D



				NOTE GLOBALE /20	GYMNASSE				
COMMUNE	Propriété	Nom de la salle	SCORE GLOBAL		Fonctionnalité	Accessibilité	Santé Sécurité Ecologie		
1	col29	BANNALEC	mairie	Gymnase collège Jean Jaurès	8,13	D	E	D	D
2	col29	DAOULAS	CD 29	Gymnase du collège (propriétaire)	9,16	D	D	B	E
3	col29	MORLAIX	mairie	Salle du Château	9,25	D	E	B	C
4	col29	PLOUESCAT	mairie	Salle Centre	9,81	D	D	B	E
5	col29	CROZON	mairie	gymnase de la rue Nominoë	10,37	D	D	B	D
6	col29	PONT-AVEN	mairie	Gymnase de Penanroz	11,12	C	D	C	C
7	col29	SCAER	CD 29	Halle des sports	11,21	C	D	B	D
8	col29	QUIMPERLE	mairie	Gymnase des Cordiers	11,31	C	D	C	C
9	col29	LESNEVEN	mairie	Salle Yves Corre	11,31	C	D	A	E
10	col29	BREST	mairie	Gymnase de Keranroux	11,59	C	D	A	E
11	col29	SCAER	CD 29	Gymnase du collège	11,68	C	E	A	B
12	col29	BREST	mairie	Salle de la Résistance	11,68	C	D	A	E
13	col29	GUILERS	mairie	Salle Louis Ballard	11,78	C	D	A	C
14	col29	PLEYBEN	mairie	Salle Pierre CLOAREC	11,87	C	D	C	C
15	col29	PLOUZANE	CD 29	Salle polyvalente	11,96	C	D	A	C

Snepa Bretagne				NOTE GLOBALE /20	GYMNASE			
COMMUNE	Propriété	Nom de la salle	SCORE GLOBAL		Fonctionnalité	Accessibilité	Santé Sécurité Ecologie	
1	col35 RENNES	mairie	Salle chateaugiron landry	7,10	E	E	B	E
2	col35 RENNES	mairie	Salle Brequigny 1	8,88	D	E	C	C
3	col35 RENNES	CD 35	Salle intra-muros	9,63	D	E	B	D
4	col35 ROMILLE	mairie	Salle René Cutté	10,19	D	E	A	D
5	col35 SAINT-MALO	mairie	Salle Henri Lemarié	11,03	C	D	A	D
6	col35 DINARD	mairie	Cosec C1	11,68	C	E	A	A
7	col35 RENNES	mairie	Salle Recipon	11,78	C	D	C	B
8	col35 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE	mairie	Salle Stéphanie Roux	12,06	C	D	A	B
9	col35 RENNES	mairie	Salle Montbarrot	12,06	C	D	A	C
10	col35 RENNES	mairie	Gymnase Albert de Mun	12,15	C	D	B	C



Snepa Bretagne				NOTE GLOBALE /20	GYMNASE			
COMMUNE	Propriété	Nom de la salle	SCORE GLOBAL		Fonctionnalité	Accessibilité	Santé Sécurité Ecologie	
1	col56 GUEMENE-SUR-SCORFF	mairie	Gymnase	7,85	E	D	B	E
2	col56 LE PALAIS	mairie	Salle du collège	8,69	D	E	A	E
3	col56 CARNAC	mairie	Salle du Menec	8,97	D	E	C	D
4	col56 MALESTROIT	mairie	Salle municipale de la Daufresne	9,44	D	D	C	D
5	col56 VANNES	mairie	Gymnase Richemont	10,47	D	D	A	E
6	col56 ETEL	mairie	Gymnase de la falaise	10,47	D	E	A	C
7	col56 LE FAOUET	mairie	Halle des sports	10,75	D	E	A	D
8	col56 MALANSAC	mairie	Salle	11,21	C	D	A	E
9	col56 HENNEBONT	mairie	Gymnase Pierre et Marie Curie	11,50	C	C	B	D
10	col56 ROHAN	CD 56	Salle intramuros	11,59	C	D	A	E
11	col56 PLOUAY	mairie	Complexe sportif Manehouarn	11,68	C	D	C	C
12	col56 GUER	CR Bzh	Gymnase Brocéliande	11,87	C	D	A	D



## Les meilleures salles de Bretagne © Snepa Bretagne

Au-delà de nos constats de plan d'urgence, nous mettons également en avant les 21 salles de Bretagne qui ont une note supérieure à 16/20, qui apporte une grande satisfaction à l'ensemble des utilisateurs.

Snepa Bretagne				NOTE GLOBALE /20	GYMNASE			
COMMUNE	Propriété	Nom de la salle	SCORE GLOBAL		Fonctionnalité	Accessibilité	Santé Sécurité Ecologie	
1	22 GUINGAMP	CR Bzh	Gymnase de Kernilien	18,22	A	A	A	A
2	29 BREST	mairie	Gymnase Guegueniat salle entraînement	18,13	A	A	A	A
3	29 LANNION	mairie	Gymnase lycée Le Dantec	17,85	A	A	A	B
4	29 BREST	mairie	Gymnase Guegueniat salle compétition	17,85	A	B	A	A
5	56 VANNES	mairie	Complexe du Foso	17,66	A	B	A	A
6	56 PLOEMEUR	mairie	La Chataigneraie	17,66	A	A	A	A
7	29 LANDERNEAU	CD 29	Gymnase Départemental de Mescoat	17,29	A	B	A	A
8	22 HILLION	mairie	Gymnase municipal	17,10	A	B	A	A
9	35 LE RHEU	CR Bzh	Salle intra-muros	17,01	A	B	A	A
10	29 FOUESNANT	mairie	Espace Sportif Kervihan	16,73	B	B	A	B
11	35 BAIN-DE-BRETAGNE	mairie	Salle Henry Ducker	16,64	B	B	A	A
12	29 DOUARNENEZ	mairie	Plaine des Sports	16,54	B	B	B	A
13	29 MOELAN-SUR-MER	mairie	Albert Martin	16,45	B	B	A	A
14	35 DINARD	mairie	Cosec H1	16,45	B	B	A	A
15	35 CANCALE	mairie	Gymnase valerie nicolas	16,45	B	B	B	A
16	56 PONTIVY	mairie	Gymnase Kérantré	16,36	B	B	B	A
17	29 PLABENNEC	mairie	Salle René LE BRAS	16,36	B	C	A	A
18	56 PLESCOP	mairie	Salle Didier Coutelier	16,26	B	B	A	B
19	56 LORIENT	CD 56	Salle du collège de Tréfaven	16,17	B	B	A	C
20	56 LANESTER	mairie	Gymnase J Zay	16,17	B	B	A	C
21	56 PLUVIGNER	mairie	Salle récente	16,07	B	B	A	B